



LULLY INFO

AVRIL/MAI 2018

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Nous souhaitons vous informer que les bureaux de l'administration communale seront fermés pendant la semaine de l'ascension, soit **du 7 au 11 mai 2018**.

De plus, voici les dates de fermeture de nos bureaux pendant la période estivale :

Le bureau du greffe municipal
Du 30 juillet 2018 au 17 août 2018

Le bureau du contrôle des habitants
Du 20 août 2018 au 31 août 2018



Informations diverses

- ∞ Ramassage des ordures ménagère et des déchets verts pendant la semaine de l'Ascension 2018:

Le ramassage aura lieu le mercredi 9 mai 2018 (horaire habituel) au lieu du jeudi 10 mai (jeudi de l'Ascension)



- ∞ **Le 23 juin 2018 de 9h30 à 13h30** à l'administration communale de Lussy-sur-Morges aura lieu une démonstration pour l'utilisation d'un défibrillateur. Cette démonstration est accessible à tous.

1000 ans de Lully - Du 22 au 30 juin 2018 !

Ça y est, les festivités des 1000 ans approchent à grand pas !

Pour que la fête soit réussie, nous avons besoin de vous !

Eh oui, cette fête ne sera rien sans l'aide précieuse des bénévoles. D'ailleurs, nous nous permettons de vous envoyer le bulletin d'inscription (à la dernière page du Lully Info).

Nous remercions d'avance toutes les personnes motivées et disponibles pour leur aide afin que la fête soit belle.



La Municipalité a visité de l'Abbaye de Saint-Maurice le 17 février 2018 et a découvert le document original datant de 1018 dans lequel Lully apparaît pour première fois.

Nous sommes heureux de vous communiquer le programme :

1000 Lully ans

DU 22 AU 30 JUIN 2018

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

- Vendredi 22.06.18** 20H00 - DIFFUSION DU MATCH SUISSE-SERBIE
JAMBON À L'OS
BAL DES POMPIERS
- Samedi 23.06.18** 17H00 - APÉRITIF VILLAGEOIS *offert par la Municipalité*
PLANTER UN ARBRE SOUVENIR
PHOTOGRAPHIE VILLAGEOISE
FILETS DE PERCHE
BAL DES POMPIERS
- Lundi 25.06.18** DÈS 17H00 - ANIMATION AUTOUR DU FOUR À PAIN
18H30-20H30 - SPECTACLE LES ARTS EN SCÈNE
«Histoire de Lully»
PAËLLA
- Mardi 26.06.18** 18H30 - CONCERT «L'ENVOL»
LASAGNES
- Mercredi 27.06.18** DÈS 14H00 - «KOH LANTA» *pour les enfants*
20H00 - SOIRÉE BOUM - *pour les juniors*
20H00 - DIFFUSION DU MATCH SUISSE-COSTA RICA
HOT DOG - SAUCISSES
- Jeudi 28.06.18** 17H30 - CHANTÉE DES ENFANTS *de l'école de Lully*
19H00 - MATCH AUX CARTES
PLANCHETTES *charcuterie et fromages*
HOT DOG
- Vendredi 29.06.18** DÈS 20H00 - CONCERTS «GROUPES RÉGIONAUX
ET BAL DES JEUNES
PÂTES EN SAUCE
- Samedi 30.06.18** 9H00 À 16H00 JOURNÉE «MARCHÉ ARTISANAL» *animations*
MIDI PETITES RESTAURATIONS
14H00 «VISITES GUIDÉES HISTORIQUES»
17H00 - APÉRITIF OFFICIEL *offert par la Municipalité*
SOUPER COCHON DE LAIT
SOIRÉE BAL ET FEUX D'ARTIFICE

Zidoun R.

Cela pourrait vous intéresser

Marché à la Ferme "Le Brisecol "

Chemin du Brisecol 4

1132 Lully



Vous y trouverez tous les fruits et légumes de production locale.

Ouvert tous les vendredis de 16h00 à 18h00 ou en self-service 7j/7j !

Epicerie du village

Route de Lussy 2

1132 Lully

Accueil chaleureux, café/croissant

Ouverte 7j/7j, de 06h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00

Vous y trouverez tous les produits de première nécessité. Vous pourrez aussi acheter votre pain quotidien ainsi que des fruits et légumes, charcuterie et fromages de la région.

Société de Développement de Lully (S.D.L)

Connaissez-vous la Société de Développement de Lully (S.D.L) ?

Leur but :

- Apporter une animation au village
- Favoriser les contacts entre les habitants
- Créer une ambiance d'amitié
- Donner des occasions d'échange pour petits et grands
- Et surtout s'amuser !!

Le Calendrier des activités 2018

Mai/juin

Grillades

À la fontaine des Joncs

Dès le 25 mai, tous les vendredis à partir de 19h00

Le feu sera allumé par la S.D.L, venez nous rejoindre avec vos amis, vos voisins et vos grillades !

17 juin

Tournoi de Boules

Organisé par Philoux

Café, croissants offerts par la S.D.L

28 juin

Match aux cartes lors de la fête des 1000 ans de Lully (qui aura lieu du 22 au 30 juin)

9 septembre

Rallye de Lully

Organisé par Lise Creteigny

Décembre

Les rencontres de l'Avent

Et toujours la Gym « Douce » d'Ingrid

Le lundi ou le mardi de 19h15 à 20h15

Personnes de contact :

Président

Monsieur Marc Wojciechowski

Membres

Olivier Pasche (Location de la cantine)

Anne-Lise Wings (Secrétariat)

Andy Guinand (Inscription)

Stéphane Gruber (Caissier)

Adresse

S.D.L, case postale 151, 1132 Lully

E-mail

sdl.secretariat@outlook.com



Votations

Les prochaines votations auront lieu le dimanche 10 juin 2018.

Voici un petit « pense bête » de la manière de voter par correspondance :

- 1) Remplissez vos bulletins de vote
- 2) Glissez les bulletins dans l'enveloppe jaune et fermez-la afin de protéger le secret de votre vote.
- 3) **Signez la carte de vote et inscrivez votre date de naissance complète.** Ensuite, détachez la carte de vote du volet de transmission.
- 4) Glissez l'enveloppe de vote jaune puis la carte de vote (**séparément**) dans l'enveloppe de transmission.
- 5) Vérifiez que l'adresse du greffe apparaisse dans la fenêtre puis fermez l'enveloppe.



Pour que votre vote **soit valable**, l'enveloppe jaune doit être fermée, la carte de vote doit être signée et votre date de naissance complète doit y être notée. Ces deux documents doivent être glissés séparément dans l'enveloppe de transmission et remis au greffe avant le vendredi de la date du scrutin.

Autorisations de construire

En application de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et de son Règlement d'application du 14 mai 2001 (RATC), la Municipalité rappelle aux propriétaires et maître d'état les diverses dispositions les concernant, soit :

- a) Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé (art. 103 LATC).
- b) Les couleurs des peintures extérieures (façades) et les enduits de constructions, ainsi que les matériaux pour les murs et clôtures doivent être soumis préalablement à la Municipalité.

Les demandes d'autorisation, accompagnées de pièces utiles et échantillons de couleurs, doivent être adressées à la Municipalité.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au greffe municipal.



Naturalisations - Nouveautés 2018 !

Le Conseil d'Etat a adopté le 22 mars 2018 le règlement d'application de la loi sur le droit de cité vaudois. Le texte précise le dispositif vaudois de naturalisation qui, tout en respectant la constitution cantonale, a dû être adapté à la nouvelle législation fédérale.

La date d'entrée en vigueur formelle de la loi sur le droit de cité et son règlement d'application a été fixée au 1er janvier 2018.

Voici les nouvelles conditions pour pouvoir faire la demande de naturalisation :

- Être titulaire d'un permis d'établissement C
- Avoir séjourné en Suisse 10 ans
- Avoir séjourné 2 ans dans le canton de Vaud dont l'année précédant la demande
- Parler et écrire en français (certificats A2 écrit/B1 oral)
- N'avoir perçu aucune aide sociale dans les 3 ans précédant la demande
- S'acquitter de ses impôts
- Ne pas avoir de poursuites et d'actes de défaut de biens récents
- Respecter la sécurité et l'ordre public
- Posséder des connaissances élémentaires en géographie, histoire, sociale et politique de la Suisse, du Canton et au niveau local

Informations pratiques :

Comment débiter ma procédure de naturalisation en 2018 ?

1  Télécharger le formulaire de naturalisation qui correspond à ma situation sur : www.vd.ch/naturalisation	2  Remplir, imprimer et signer le formulaire	3  Joindre tous les documents demandés Info passeport de langue : www.fide-info.ch Plus d'informations : www.vd.ch/naturalisation	4  Envoyer la demande au : Service de la population Secteur des naturalisations Centre de numérisation Case postale CH - 1014 Lausanne
---	---	---	--

Les différentes phase de traitement par les autorités

5 Le SPOP débute le rapport d'enquête  L'autorité cantonale examine : <ul style="list-style-type: none">- Années de résidence- Permis C valable- Connaissances linguistiques- Aucune aide sociale- Casier judiciaire - VOISTRA	6 La Commune de résidence 1. Examine: <ul style="list-style-type: none">- Familiarisation avec les conditions de vie en Suisse- Test de connaissances élémentaires- Participation à la vie sociale et culturelle- Respect de l'ordre public- Etc. 2. Octroie la bourgeoisie si toutes les conditions sont remplies 	7 Canton de Vaud  Finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois	8 La Confédération  Examine la demande et délivre l'autorisation fédérale 8 Assermentation devant le Conseil d'Etat vaudois et acquisition de la nationalité suisse  9 Fin de la procédure
---	---	--	---

Chiens

Nous souhaitons rappeler aux propriétaires de chiens que tous changements doivent être annoncés directement à l'administration communale. Cela concerne les chiens achetés ou reçus, les naissances restées en votre possession, les chiens donnés, vendus ou décédés.

D'autre part, nous prions tous les propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les crottes de leurs amis à 4 pattes.



Commande de vin récolte 2017

Comme à l'accoutumée, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer nos excellents vins communaux. Faites-vous plaisir en dégustant un bon verre de Rosé ou de Blanc avec des amis, voisins ou en famille.

**Merci de nous retourner le bulletin jusqu'au 31 mai 2018.
La distribution aura lieu lundi 2 juillet 2018 à 19h00 devant le bâtiment communal.**

La facture vous parviendra avant la livraison.



✂-----

Bulletin de commande pour le vin communal 2017

Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

Nombre de carton(s) :

.....	Blanc	La Côte aoc, Réserve de Lully - 2017 - 75cl	CHF 55.-/carton
.....	Rosé	Clos de la Meirette - 2017 - 50cl	CHF 50.-/carton

LES COMMANDES SE FONT PAR CARTON DE 6 BOUTELLES !

Date : Signature :

Bulletin inscription : Bénévole 1000 ans de Lully

Le comité des « 1000 ans de Lully » a besoin de bénévoles d'avance merci pour vos inscriptions.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Etes-vous majeur ? Oui Non

Quels jours et quelles heures êtes-vous disponible pour enfiler le tablier bleu ?

Jour	Programme	De	A.....
Vendredi 22 juin	Bal des pompiers dès 17h00 à		
Samedi 23 juin	Apéro Villageois & Bal des pompiers dès 16h00 à		
Lundi 25 juin	Pièce de théâtre « arts en Scène » dès 17h30 à		
Mardi 26 juin	Concert de l'Envol dès 18h00 à		
Mercredi 27 juin	Après-midi famille et boum dès 13h00 à		
Jeudi 28 juin	Match aux cartes et chantée des enfants dès 16h30 à		
Vendredi 29 juin	Soirée « jeunes » avec groupe de la région dès 17h00 à		
Samedi 30 juin	Marché artisanal et bal des 1000 ans dès 8h00 à		

Merci de retourner le formulaire à 1000ans@lully.ch ou au greffe municipal Case postale 143, 1132 Lully.

Lieu et Date :

Signature :

.....

.....